

Libellé	Définition	Thème Inspire	Référence juridique	Limite réglementaire (vide/non vide (acronyme_ssg roupe GTGIMEL_limit ereglementaires)	Utilité Rapportage autres directives (DAC)	Utilité pour la planification terre/mer (oui/non ou préciser type de plan)	Utilité gestion de crise	Utilité au contrôle (plans de contrôle en mer) et à la gestion des usages	Type de données	Echelle de saisie (précision)	Fréquence mise à jour	Rappel priorité GT GIMEL 2015	DFSPIR (30 E, 17P, 40R)	Autorité référente
carroyage Marsden	Découpage International correspondant à des mailles de 10°x10° et sousmailles de 1°x1° et de 10'x10' ; produit par l'Ifremer en 2012 (à valider par le GT-GIMEL)	I-2-système de maillage Géographique			? (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	? (DDTM 17)	vecteur>polygone	? (DDTM 17)	RAS (DDTM 17)	5	R	
limite et zone des eaux sous juridiction Française	zones délimitant à la fois les polygones correspondant à l'espace marin français et les polygones correspondant à l'espace terrestre français. Le découpage entre la zone terrestre et marine se faisant selon le trait de côte, les limites transversales de la mer et les limites de salures des eaux le cas échéant. Sans portée réglementaire dans les estuaires, une ligne fictive permet de fermer les Polygones.	III-16-Régions Maritimes		X	DCSMM/DN200 /DCE				vecteur > ligne et Polygone			5	R	Shom
rivage (estran)	le rivage de la mer est constitué par tout ce qu'elle couvre et découvre jusqu'où les plus hautes mers peuvent s'étendre en l'absence de	II-1-Altitude	CGPPP L2111-4	RIVAGE	DCSMM (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>polygone	1/10000 (DDTM 17)	? (DDTM 17)	5	E	Shom
Scan littoral	cartographie terre-mer du littoral (métropole et DOM). Il réunit sur une même couverture cartographique les données des cartes topographiques au 1:25000 de l'IGN et les données des cartes marines du Shom (principalement carte au 1:50000), assemblées le long du trait de côte.	I-4-Unités Administratives			? (DDTM 17)	OUI	OUI	? (DDTM 17)	raster	? (DDTM 17)	plus de mise à jour du produit depuis 2015	5	E	Shom/IGN
trait de côte juridique-administratif	géographie limite terre-mer	I.4- Unités administratives		TCJ		OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>ligne	? (DDTM 17)	Les dates de mise à jour sont à préciser finement car les impacts des tempêtes hivernales jouent fortement	5	E	Shom (et IGN ?)
aires marines protégées	espaces protégés en mer appartenant à la catégorie "aire marine protégée"	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration	article L334-1 du code de l'environnement		DCSMM/DN200 0/DCE	Oui (DREAL Corse) Oui (DDTM 17)	Oui (DREAL Corse) Oui (DDTM 17)	Oui ? (DDTM 17)	vecteur>polygone	HM (DREAL Corse)	en continu	4	R	MNHN, AAMP (et future AFB)
trait de côte sensible à la pollution	pour polrep	II-1-Altitude				NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)		1/2000 (DDTM 17)	5 ans (DDTM 17)			MEEM
trait de côte érosion	indicateur d'érosion côtière/lien avec stratégie nationale	II-1-Altitude			? (DDTM 17)	OUI PLU PPRN (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)		1/2000 (DDTM 17)	1 an (DDTM 17)			MEEM
communes littorales	communes riveraines des mers et océans, des étangs salés, des plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1 000 hectares ; communes riveraines des estuaires et des deltas lorsqu'elles sont situées en aval de la limite de salure des eaux et participent aux équilibres économiques et écologiques littoraux. La liste de ces communes est fixée par décret en Conseil d'Etat, après consultation des conseils municipaux intéressés. »	I-4-Unités Administratives	L321-2 code de l'environnement	CL	DCSMM	Oui (DREAL Corse) Oui (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur> ligne et polygone	1/25000 (DDTM 17)	Sans objet (DDTM 17)	4	R	MEEM
découpage des mers et Océans	découpage officiel des mers et océans à l'échelle mondiale	III-16-Régions Maritimes			DCSMM (indicateurs Ospam intégrés)				vecteur>polygone			4	R	OHI

Libellé	Définition	Thème Inspire	Référence juridique	Limite réglementaire (vide/non vide (acronyme_ssg roupe GTGIMEL_limit ereglementaires)	Utilité Rapportage autres directives (DAC)	Utilité pour la planification terre/mer (oui/non ou préciser type de plan)	Utilité gestion de crise	Utilité au contrôle (plans de contrôle en mer) et à la gestion des usages	Type de données	Echelle de saisie (précision)	Fréquence mise à jour	Rappel priorité GT GIMEL 2015	DFSPIR (30 E, 17P, 40R)	Autorité référente
domaine public maritime Artificiel	ouvrages portuaires et de leurs dépendances 2. des ouvrages liés à la navigation (phares,...)	III-6-Services d'utilité publique et services Publics		DPM	DCSMM/DCE	Oui (DREAL Corse) ? (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	? (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	? (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	vecteur > polygone	HM (DREAL Corse) ? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	P	
Espace remarquable de la loi littorale	espaces qui doivent être préservés dès lors qu'ils constituent un site ou un espace remarquable ou caractéristique du patrimoine naturel et culturel du littoral, nécessaires au maintien des équilibres biologiques ou présentent un intérêt Écologique.	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration	L.146-6 et R.146-1 du code de l'urbanisme		DCSMM	Oui (DREAL Corse) Oui (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	1/50000 (DDTM 17)	Sans objet (DDTM 17)	4	R	CELRL
espace maritime français	zones délimitant à la fois les polygones correspondant à l'espace marin français et les polygones correspondant à l'espace terrestre français. Le découpage entre la zone terrestre et marine se faisant selon le trait de côte, les limites transversales de la mer et les limites de salures des eaux le cas échéant. Sans portée réglementaire dans les estuaires, une ligne fictive permet de fermer les Polygones.	III-16-Régions Maritimes		EMF	DGSMM				vecteur > ligne et Polygone			4	R	Shom/IGN
établissement de signalisation Maritime	balisage fixe : construction remarquable spécialement édifiée pour servir de repère fixe, utilisée comme aide à la navigation (Phare, balise, Amers,...), balisage flottant : partie d'un balisage constituée par les bouées. Localisation du point d'encrage de la bouée et du rayon d'évitage	I-7-Réseaux de Transport				NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > point	1/2000 (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	R	DGITM/DAM
frontières maritimes		I-4-Unités Administratives	CNUDM	FM	DCSMM	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	R	MAE
eaux intérieures	somme des lignes de base droite et de base normale Ref : Article 5, 7 à 16 de la convention des Nations-unies sur le droit de la mer, et délimitant les eaux intérieures comme la surface constituée de l'ensemble des points situés entre la ligne de base et le zéro hydrographique (Shom)	I-4-Unités Administratives	CNUDM	EI		NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>ligne et polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	R	MAE / MOM
ligne de base droite		I-4-Unités Administratives	CNUDM	LB		NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>ligne	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	R	MAE / MOM
ligne de base Normale		I-4-Unités Administratives	CNUDM	LB		? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	vecteur>ligne	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	R	Shom
ligne du zéro hydrographique	Le zéro hydrographique – ou zéro des cartes marines – est le niveau de référence des cartes marines et des annuaires de marée. Il est voisin du niveau des plus basses mers astronomiques.	II-1-Altitude		?		NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	vecteur>ligne			4	E	Shom
limite de salure des Eaux	frontière entre le champ d'application de la réglementation de la pêche maritime et de la pêche Fluviale	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration		LSE	DCSMM (limite carroyage mer)-à préciser	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>ligne	1/2000 (DDTM 17)	Si modification (DDTM 17)	4	E	Préfet
limite des mers et Océans	découpage officiel des mers et océans à l'échelle mondiale	III-16-Régions Maritimes			GMR'S				vecteur>ligne			4	R	IHO
limite et domaine public Fluvial	inclut les cours d'eau navigables et ou flottables, les cours d'eau ou lacs glacés, les berges recouvertes par les eaux et les eaux des départements d'outre-mer.	I-8-Hydrographie	CGPPP L 2111-7 et L2111-8			OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	OUI (DDTM 17)	vecteur > polygone	1/1000 (DDTM 17)	5 ans (DDTM 17)	4	E	ONEMA ?

Libellé	Définition	Thème Inspire	Référence juridique	Limite réglementaire (vide/non vide (acronyme_ssg GTGIMEL_limit ereglementaires)	Utilité Rapportage autres directives (DAC)	Utilité pour la planification terre/mer (oui/non ou préciser type de plan)	Utilité gestion de crise	Utilité au contrôle (plans de contrôle en mer) et à la gestion des usages	Type de données	Echelle de saisie (précision)	Fréquence mise à jour	Rappel priorité GT GIMEL 2015	DFSPIR (30 E, 17P, 40R)	Autorité référente
limite et domaine public maritime Naturel	1. Le sol et le sous-sol de la mer entre la limite extérieure de la mer territoriale et, côté terre, le rivage de la mer. 2. Le sol et le sous-sol des étangs salés en communication directe, naturelle et permanente avec la mer. 3. Les lais et relais de la mer : a. Qui faisaient partie du domaine privé de l'État à la date du 1er décembre 1963, sous réserve des droits des tiers ; b. Constitués à compter du 1er décembre 1963 4. La zone bordant le littoral définie à l'article L. 5111-1 dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion (parties non aliénées de la zone dite des 50 pas géométriques dans les départements d'outre-mer depuis la loi du 3 janvier 1986 dite loi littoral); 5. Les terrains réservés en vue de la satisfaction des besoins d'intérêt public d'ordre maritime, balnéaire ou touristique et qui ont été acquis par l'Etat.	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration	CGPPP L2111-4	DPM	DCSMM OUI (DDTM 64)	Oui (DREAL Corse) ? (DDTM 17) OUI SRDG(DDTM 64)	NON (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	Variable selon la date de la délimitation 1/1000 (DDTM 64)	1 ans (DDTM 17) Sur demande (DDTM 64)	4	E	Préfets
limite et zone CIEM	Zone, sous-zones et divisions pour les scientifiques établissant des diagnostics sur l'état de la ressource et pour l'attribution des quotas de Pêche.	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	raster ?			4	E	CIEM
Limite et zone Contiguë	la zone contiguë s'étend de 24 milles marins des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale. Ref : Article 33 de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.	I-4-Unités Administratives	CNUDM Article 33	ZC	? (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	R	Shom
limite et zone d'application des contrats de Baie		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration	?						vecteur > ligne et Polygone			4	R	MEEM ?
limite et zone d'application des PLU en mer		III-4-Usage des Sols	?	(CL)	? (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	1/5000 (DDTM 17)	Si modification (DDTM 17)	4	R	MEEM ?
limite et zone d'application des SCOT en mer		III-4-Usage des Sols	?	(CL)	? (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	1/50000 (DDTM 17)	Si modification (DDTM 17)	4	R	MEEM ?
limite et zone d'application des SMVM		III-4-Usage des Sols	?	SMVM	(DCSMM)	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	1/250000 (DDTM 17)	Si modification (DDTM 17)	4	R	MEEM ?
limite et zone de Clapage		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration	Loi biodiversité		DCSMM	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	1/5000 (DDTM 17)	Si modification (DDTM 17)	4	R	Premar
limite et zone de compétence des maires en mer	police de baignade dans la bande des 300 m du rivage	I-4-Unités Administratives	Loi NotRé ?	OUI mais n'apparaît pas	? (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne	1/5000 (DDTM 17)	Si modification (DDTM 17)	4	R	
limites et zones de compétence des préfets de département et de région	limites de compétence des préfets terrestres (y compris limites latérales)	I-4-Unités Administratives		PREFREG et PREFDEP	? (DDTM 17)	Oui (DREAL Corse) Oui (DDTM 17)	OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	OUI (DDTM 17)		1/5000 (DDTM 17)	Si modification (DDTM 17)			
limites et zones de compétence des préfets maritimes	zones de compétences des préfectures maritimes-et terrestres-en-mer (préfectures de région et de département) (y compris limites latérales)	I-4-Unités Administratives		PREMAR	DCSMM	OUI	OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	R	Premar ?
limite externe et zone de la mer Territoriale	Surface constituée par l'ensemble des points situés à moins de 12 milles d'au moins un point de la ligne de base Ref : Shom	I-4-Unités Administratives	CNUDM	MT+MT	DCSMM	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	R	MAE / MOM
limite et zone de l'espace terrestre Français		III-16-Régions Maritimes	?			OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne	1/250000 (DDTM 17)	5 ans (DDTM 17)	4	R	IGN

Libellé	Définition	Thème Inspire	Référence juridique	Limite réglementaire (vide/non vide (acronyme_ssg roupe GTGIMEL_limit réglementaires))	Utilité Rapportage autres directives (DAC)	Utilité pour la planification terre/mer (oui/non ou préciser type de plan)	Utilité gestion de crise	Utilité au contrôle (plans de contrôle en mer) et à la gestion des usages	Type de données	Echelle de saisie (précision)	Fréquence mise à jour	Rappel priorité GT GIMEL 2015	DFSPIR (30 E, 17P, 40R)	Autorité référente
zones d'application des conventions de mer régionales dont la France est partie		III-16-Régions Maritimes		CMR	CMRs	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>ligne	1/100000 (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4		MEEM
limite externe et zone Economique Exclusive	La zone économique exclusive ne s'étend pas au-delà de 200 milles marins des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale. Ref : Article 57 de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Voir aussi article 75	I-4-Unités Administratives	CNUDM	ZEE	X	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	R	MAE / MOM
limite et zone Portuaire	redite avec ligne 41	III-6-Services d'utilité publique et services Publics			X				vecteur > polygone			4	P	Shom/MEEM
limites transversales de la mer	limite entre le domaine public maritime en aval et le domaine public fluvial en amont. Fixée généralement là où les berges s'évasent, sauf lorsque l'estuaire correspond à un bras de mer s'enfonçant dans les terres »	I-4-Unités Administratives		LTM	X	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne	1/2000 (DDTM 17)	Si modification (DDTM 17)	4	R	
limites et zones administratives des ports	Il faut peut-être distinguer les limites des zones portuaires terrestres (emprise des ports) disponibles auprès des ddtm, des limites en mer (par exemple du gpm du Havre)	III-6-Services d'utilité publique et services Publics		PORTS	DCSMM	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et polygone	1/2000 (DDTM 17)	1 an (DDTM 17)	4	R	Selon les types de port : Préfet maritime/terrestre, MEEM ...
limites des 50 pas géométriques	La réserve domaniale dite des cinquante pas géométriques est constituée par une bande de terrain délimitée dans les départements de La Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique. Elle présente dans le département de la Guyane une largeur de 81,20 mètres comptée à partir de la limite du rivage de la mer tel qu'il a été délimité en application de la législation et de la réglementation en vigueur à la date de cette Délimitation.	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration	CGPPP L5111-2						vecteur > ligne			4	E	
limite des eaux Intérieures		III-16-Régions Maritimes							vecteur > ligne			4	E	Shom
limites des lais et relais de la mer	laissez de haute mer (limite haute du rivage) = plus hautes mers astronomiques (phma) et laisses de basse mer (limite basse du rivage)	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration		LHM+LBM		Oui (DREAL Corse) NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	vecteur > ligne	HM (DREAL Corse)		4	E	Préfet
limites du plateau juridique continental		I-4-Unités Administratives	CNUDM	PC		NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>ligne	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	E	MAE
limites et zones des Sous régions marines Européennes		III-16-Régions Maritimes	Décret DSF-PAMM (en cours au 31/03/2017)		DCSMM	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	R	MEEM
limites et zones des sous régions marines européennes (parties françaises)		III-16-Régions Maritimes	Décret DSF-PAMM		DCSMM	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	R	MEEM
modèle numérique de terrain	modèle numérique de terrain continu terre/mer (plusieurs échelles de référence)	II-1-Altitude				? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	raster > donnée Maillée	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	E	Shom/IGN /Ifremer

Libellé	Définition	Thème Inspire	Référence juridique	Limite réglementaire (vide/non vide (acronyme_ssg roupe GTGIMEL_limit ereglementaires)	Utilité Rapportage autres directives (DAC)	Utilité pour la planification terre/mer (oui/non ou préciser type de plan)	Utilité gestion de crise	Utilité au contrôle (plans de contrôle en mer) et à la gestion des usages	Type de données	Echelle de saisie (précision)	Fréquence mise à jour	Rappel priorité GT GIMEL 2015	DFSPIR (30 E, 17P, 40R)	Autorité référente
nature sédimentaire des fonds	caractérisation de la nature des fonds en fonction du type de sédiments ou de roche (% granulométrique) et ses propriétés physiques (plusieurs échelles de référence)	III-3-sols			DCSMM	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>polygone	1/25000 (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	E	Shom/lfrermer/BRGM
orthophotographie Littorale	orthophotographies aériennes couvrant le littoral à marée basse	II-3-Orthoimagerie							raster			4	E	DGALN
orthophotographie littorale v1	orthophotographies aériennes panchromatique couvrant le littoral à marée basse	II-3-Orthoimagerie				Oui (DREAL Corse) ? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	raster	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	E	DGALN
sémaphores	établissement de signalisation maritime ?	III-7-Installations de suivi Environnemental				NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	vecteur>point	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	4	E	MEEM
Infrastructures	Infrastructures et équipements liés à l'activité maritime ou à la proximité de la mer	III-4-Usage des Sols			DCSMM	Oui (DREAL Corse) Oui (DDTM 17)	OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	OUI (DDTM 17)	vecteur>point	HM (DREAL Corse) 1/5000 (DDTM 17)	1 an (DDTM 17)			
toponyme	Nom propre désignant un lieu, dont les hydronymes, les Oronymes	I-3-dénominations Géographiques				Oui (DREAL Corse) Oui (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)		? (DDTM 17)		4	E	
cantonnement de Pêche	une zone délimitée, en mer, dans laquelle la capture d'espèces marines est soit interdite, soit limitée dans le temps ou réservée à certains engins / navires de pêche. La mise en place d'un cantonnement vise à une meilleure gestion des ressources halieutiques.	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			DCSMM	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>polygone	1/1000 (DDTM 17)	Si modification (DDTM 17)	3	R	DPMA DIRM
Chenal d'accès aux Ports		I-7-Réseaux de Transport			DCSMM	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)		? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	3	P	Préfectures Maritimes
dispositif de séparation de trafic	comprend les dispositifs de Ouessant, Jobourg, Gris Nez et la route maritime reliant Gris Nez à Jobourg. Mis en place progressivement suite au naufrage de l'Amoco Cadiz pour obliger les navires à utiliser une route montante et une route descendante Toutes	I-7-Réseaux de Transport			DPEM		X		vecteur>polygone			3	R	OMI / MEEM
masses d'eaux de transition (unitaires et limite globale)	pour les eaux de transition, correspondant aux eaux estuariennes résultant du mélange eau de mer/eau de fleuve : la salinité, le marnage, le mélange, le pourcentage de la masse d'eau couverte par la zone intertidale, le débit, la surface du bassin versant,	I-8-Hydrographie		MEC	DCSMM/DCE	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne	1/150000 (DDTM 17)	5 ans (DDTM 17)	3	E	MEEM, ONEMA, AE
limite et zone administrative du classement Sanitaire	l'ensemble des zones de production de coquillages vivants (zones de captage, d'élevage et de pêche à pied professionnelle) fait l'objet d'un classement sanitaire, défini par arrêté préfectoral. Celui-ci est établi sur la base d'analyses des coquillages	III-5-Santé des Personnes	Règlement (CE) n° 1881/2006 du 19 décembre 2006 portant fixation de teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées Alimentaires.	CSEC	DCSMM	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	OUI (DDTM 17)	vecteur > polygone	1/25000 (DDTM 17)	1 an (DDTM 17)	3	R	ONEMA ?
limite et zone de compétence des CROSS/MRCC	délimitation des aires de compétences des CROSS	I-4-Unités Administratives ou III-11 ?		CROSS		NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	3	R	CETE NC PREMAR Shom
limite et zone de dépôt de mines et de munitions en mer	zone de dépôt de mines et de munitions en mer	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			Ospar				vecteur > Polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	3	P	Shom
limite et zone de mouillage Civil		I-7-Réseaux de Transport	?		DCSMM	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	1/2000 (DDTM 17)	1 an (DDTM 17)	3	R	MEEM
limiteszone réglementées Défense	zones d'attentes de la Marine	I-7-Réseaux de Transport	?			NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > ligne et Polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	3	R	Préfectures Maritimes

Libellé	Définition	Thème Inspire	Référence juridique	Limite réglementaire (vide/non vide (acronyme_ssg roupe GTGIMEL_limit ereglementaires)	Utilité Rapportage autres directives (DAC)	Utilité pour la planification terre/mer (oui/non ou préciser type de plan)	Utilité gestion de crise	Utilité au contrôle (plans de contrôle en mer) et à la gestion des usages	Type de données	Echelle de saisie (précision)	Fréquence mise à jour	Rappel priorité GT GIMEL 2015	DFSPIR (30 E, 17P, 40R)	Autorité référente
limite et zone de pêche FAO		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			DCSMM/DN2000/DCE CMR'S	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	3	R	FAO
limite et zone de tirs		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration							vecteur > polygone			3	P-R	Marine nationale ?
limite et zone des droits historiques de pêche		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration		6 12M	DCSMM	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > polygone	? (DDTM 17)		3	P	DPMA
limite et zone réglementée chasse Sous-marine		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			DCSMM	Oui (DREAL Corse) ? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	vecteur > polygone	HM (DREAL Corse) ? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	3	R	DAM ?
masses d'eau côtière	les eaux de surface situées en deçà d'une ligne dont tout point est situé à une distance d'un mille marin au-delà du point le plus proche de la ligne de base servant pour la mesure de la largeur des eaux territoriales et qui s'étendent, le cas échéant, jusqu'à la limite extérieure d'une eau de Transition.	III-16-Régions Maritimes	Arrêté du 12/01/10 relatif aux méthodes et aux critères à mettre en oeuvre pour délimiter et classer les masses d'eau et dresser l'état des lieux prévu à l'article R. 212-3 du code de l'environnement NOR:DEVO1000 66 1A	MEC	DCSMM	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > polygone	1/50000 (DDTM 17)	5 ans (DDTM 17)	3	E	SANDRE
obstructions sous-marines		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			DCSMM				vecteur>point			3	P	Shom
orthophotographie littorale v2	orthophotographies aériennes panchromatique et PIR couvrant le littoral à marée Basse	II-3-Orthoimagerie			? (DDTM 17)	Oui (DREAL Corse)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	raster	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	3	E	DGALN
prédiction de marée	objet variable dans le temps qui à chaque point (X,Y,t) associe une hauteur d'eau prédite ref : Shom	III-15- Caractéristiques géographiques océanographiques				NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)		? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	3	E	Shom
prudhomies		I-4-Unités Administratives										3	R	Ifremer
réseaux de Surveillance	ensemble des réseaux (ROCCH, REPHY, REMI) + programmes de surveillance DCSMM	III-7-Installations de suivi Environnemental			DCSMM/DCE	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>points	1/1000 (ou plus grand pour les zones de suivi de la DCSMM)	Si modification (DDTM 17)	3	E	Ifremer Ministère de la Santé et DEB
réserve de Pêche		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			DCSMM	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > polygone	1/1000	Si modification (DDTM 17)	3	R	DPMA
ZONEX	zones d'exercices militaires en Mer	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			CMR's?	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	3	P-R	Marine nationale
cadastre Conchylicole	Le cadastre conchylicole identifie, répertorie et immatricule toutes les parcelles du Domaine Public Maritime concédées à des fins de cultures marines, zones de production professionnelle de coquillages vivants destinés à la consommation humaine.	I-6-Parcelles Cadastrales			DCSMM	Oui (DREAL Corse) Oui (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>polygone	1/2000 (DDTM 17)	1 an (DDTM 17)	2	P	DPMA ? LM2
limite et zone d'extraction de granulats		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration	Loi biodiversité		DCSMM	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > polygone	1/2000 (DDTM 17)	Si modification (DDTM 17)	2	P	

Libellé	Définition	Thème Inspire	Référence juridique	Limite réglementaire (vide/non vide (acronyme_ssg roupe GTGIMEL_limit ereglementaires)	Utilité Rapportage autres directives (DAC)	Utilité pour la planification terre/mer (oui/non ou préciser type de plan)	Utilité gestion de crise	Utilité au contrôle (plans de contrôle en mer) et à la gestion des usages	Type de données	Echelle de saisie (précision)	Fréquence mise à jour	Rappel priorité GT GIMEL 2015	DFSPIR (30 E, 17P, 40R)	Autorité référente
limites et zones draguées	zone du fond qui a été approfondie par dragage. Dragage : Prélèvement de matériau du FOND, ou d'objet coulés, au moyen d'un équipement mis en oeuvre par un NAVIRE spécialisé. Ref : dictionnaire hydrographique (OHI)	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			DCSMM/DN2000/DCE	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	2	P	?
rectangles statistiques de pêche (SIH)		I-2-système de maillage Géographique et ANNEXE III1. Unités statistiques			DCSMM (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	2	E-P-R	lfremer
Cartes marines	Geotiff des cartes marines papier. Les fichiers sont à jour de la dernière impression antérieure à la livraison, ils ne sont ensuite pas tenus à jour et de ce fait sont inappropriés à la navigation. Les données cartographiques raster sont fournies dans le système WGS84 (compatible avec le système légal RGF93) en projection de Mercator pour les côtes de métropole et dans les systèmes et projections légaux pour les DOM. La résolution est de 300 dpi	III-15- Caractéristiques géographiques océanographiqu Es			? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	raster	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	1	E	
épave, Obstruction	Epave : Ce qui reste d'un navire ou autre engin flottant échoué ou coulé. Obstruction : En navigation maritime tout obstacle, principalement artificiel, pouvant gêner les mouvements ou empêcher le passage d'un navire comme, par exemple, des blocs de béton ou des pieux.	I-7-Réseaux de Transport			DCSMM/DCE	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	raster>point	1/2000 (DDTM 17)	? (DDTM 17)	1	P	Shom
Biocénose Benthique	"Une biocénose est un ensemble d'être vivants (espèces animales et végétales) vivant dans un lieu de vie bien défini que l'on appelle le biotope. Une biocénose est composée d'êtres vivants pouvant vivre en interaction directe entre eux ou non mais étant toujours en interaction avec le milieu commun à tous. On parle de biocénose benthique pour qualifier l'ensemble du vivant vivant au fond de la mer." (plusieurs échelles de Référence)	III-18-Habitats et Biotopes			DCSMM/DN2000/DCE	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)		? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	0	S	MEEM
câbles sous marins	fil conducteur ou ensemble de deux ou plusieurs fils conducteurs isolés entre eux mais assemblés sous une gaine solide et imperméable, et destiné à transmettre de la puissance électrique ou des signaux. Ref : dictionnaire hydrographique (OHI)	III-6-Services d'utilité publique et services Publics			DCSMM	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>ligne	1/25000 (DDTM 17)	5 ans (DDTM 17)	0	P	
courant de Marée	Maillage de points auxquels sont associés une direction et une vitesse de courants de marée pour une heure donnée Ref : Shom	III-15- Caractéristiques géographiques océanographiqu Es			DCSMM	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)		? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	0	S	Shom
courant Océanique	courant marin régulier, qu'il soit permanent et de parcours bien défini ou périodique et de période relativement longue. Ref : dictionnaire hydrographique (OHI)	III-15- Caractéristiques géographiques océanographiqu Es			DCSMM	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	vecteur > point	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	0	S	Shom/lfremer ?
houle	mouvement ondulatoire de la surface de la mer qui se propage sur de longues distances, indépendamment du vent local qui lui a donné naissance. Ref : dictionnaire hydrographique (OHI)	III-15- Caractéristiques géographiques océanographiqu Es				? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	vecteur>point	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	0	E	Shom / M-F

Libellé	Définition	Thème Inspire	Référence juridique	Limite réglementaire (vide/non vide (acronyme_ssg roupe GTGIMEL_limit ereglementaires)	Utilité Rapportage autres directives (DAC)	Utilité pour la planification terre/mer (oui/non ou préciser type de plan)	Utilité gestion de crise	Utilité au contrôle (plans de contrôle en mer) et à la gestion des usages	Type de données	Echelle de saisie (précision)	Fréquence mise à jour	Rappel priorité GT GIMEL 2015	DFSPIR (30 E, 17P, 40R)	Autorité référente
limite et zone de Pêche	Réglementation des Pêches	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			DCSMM/DN200 0/DCE	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur > polygone	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	0	R	
marégraphes Permanents	localisation des observatoires permanents auxquels sont associées les hauteurs qui y sont mesurées (toutes les 10 minutes) ref : Shom	III-7-Installations de suivi Environnemental				NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	raster>point	1/2000 (DDTM 17)	? (DDTM 17)	0	E	Shom
prise d'eau		III-6-Services d'utilité publique et services Publics	loi sur l'eau			NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>point	1/2000 (DDTM 17)	5 ans (DDTM 17)	0	P	MEEM
rejet en mer		III-6-Services d'utilité publique et services Publics			DCSMM	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>point	1/2000 (DDTM 17)	1 an (DDTM 17)	0	P	MEEM
défense du littoral et protection contre les inondations		III-12-Zones à risque naturel	Annexe 3 révisée de la DCSMM		DCSMM	OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	? LY/DDTM17: Données Point correspondant à l'altimétrie des digueset Donnée linéaire décrivant le type de défense(enrochement, béton, terre,...) POINT (DDTM 64)	1/2000 (DDTM 17) 1/2000 (DDTM 64)	Très variable 1 an (DDTM 17) Suivant l'évolution des ouvrages		R	
Sentier piéton du littoral	Mise en place des servitudes	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration				OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>ligne	1/2000 (DDTM 17)	1 an (DDTM 17)			MEEM
Localisation des mouillages hors Ports		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			DCSMM	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>point	1/2000 (DDTM 17)	1 an (DDTM 17)			MEEM
Autorisation d'occupation du DPM		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration				NON (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)		1/10000 (DDTM 17)	1 an (DDTM 17)			
VMS à préciser le nom de la couche référentielle	Système de surveillance des navires par satellite VMS/	?	https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/vms-specific-privacy-statement_en.pdf		DCSMM	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	Vecteur>Point		Journalier			DPMA
AIS	Automatic Identification System	?	Convention SOLAS		DCSMM	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	Vecteur>Point		Journalier			DGTIM/DAM
Classes des zones maritimes		III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration	CEREMA en application de la directive 2009/45/CE, les classes des zones maritimes	ZMAR? (vérifier)	DPEM?	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	Ligne	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)			DGTIM/DAM

Libellé	Définition	Thème Inspire	Référence juridique	Limite réglementaire (vide/non vide (acronyme_ssg roupe GTGIMEL_limit ereglementaires)	Utilité Rapportage autres directives (DAC)	Utilité pour la planification terre/mer (oui/non ou préciser type de plan)	Utilité gestion de crise	Utilité au contrôle (plans de contrôle en mer) et à la gestion des usages	Type de données	Echelle de saisie (précision)	Fréquence mise à jour	Rappel priorité GT GIMEL 2015	DFSPIR (30 E, 17P, 40R)	Autorité référente
Catégorie navigation professionnel	La catégorie de navigation pour laquelle un navire est autorisé à naviguer est indiquée sur son permis de navigation, ainsi que, le cas échéant, les restrictions dont elle est assortie. Cette limite a été produite par le Shom en application du paragraphe II.14 de l'article 1 du décret n° 84-810 modifié du 30 août 1984, les catégories de navigation sont définies par l'article 110.10 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires.	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration	Décret n° 84-810 modifié du 30 août 1984. Arrêté du 23 novembre 1987		DPEM?	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)		? (DDTM 17)	? (DDTM 17)			DGTIM/DAM
Distribution d'espèces		III- Species distribution			DCSMM	OUI (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	polygones ou point	Très variable (DDTM 17)			E	
ZNIEFF marines		III- Species distribution			DCSMM	Oui (DREAL Corse)	X		polygones ou point	HM			E	
Habitats et biotopes remarquables		III-18-Habitats et Biotopes			DCSMM	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	polygones ou point	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)			MEEM
Aires de carénage		III-lieux de production et sites industriels	programmes de mesures DCSMM		DCSMM	NON (DDTM 17)	NON (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)		1/5000 (DDTM 17)	5 ans (DDTM 17)			MEEM
Zones basses littorales exposées au risque de submersion marine		III-12-Zones à risque naturel			DGPRI?	Oui (DREAL Corse) Oui (DDTM 17) Oui (DDTM 64)	X (Dreal Corse) OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)	OUI (DDTM 17) OUI (DDTM 64)		HM (DREAL Corse) 1/2000 (DDTM 17) 1/5000 si PPR (DDTM 64)				DDTM
Autres Limites des zones de protections	limites des parcs naturels, limites Natura 2000, conservatoire littoral, zones de préemption du département, propriétés du département, sites classés régionaux, arrêté préfectoral de protection de biotope, sites classés/sites classés, directive « Oiseaux », Directive « Habitat-Faune-Flore »	III-11-Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de Déclaration			DCSMM	Oui (DREAL Corse) Oui (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	OUI (DDTM 17)	vecteur>polygone	HM (DREAL Corse) 1/25000 (DDTM 17)	1 an (DDTM 17)			MEEM
Géologie		II-4-Géologie			DCSMM	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)	? (DDTM 17)		? (DDTM 17)	? (DDTM 17)			MEEM

Producteur	Diffuseurs	Emprise (si différente eaux françaises)	Commentaire avant 24/03/2017	Observations/remarques
	lfremer	international	Découpage international correspondant à des mailles de 10°x10° et sousmailles de 1°x1° et de 10'x10' ; produit par l'fremer en 2012 (à valider par le GT-GIMeL)	
Shom	Shom	métropole et DOM	à produire en se basant sur d'autres Référentiels. Redondant avec ligne 14 + les limites de souveraineté décrites + bas -> à supprimer	les lignes 3 (limites/zones sous juridiction française) et 14 (espaces maritimes français) sont constituées des limites/zones décrites aux lignes 15, 17, 18, 19, 26, 35, 38, 45 --> il est donc proposé de supprimer les lignes 3 et 14, trop vagues.
Shom	Shom	métropole et DOM	nécessite la production des référentiels suivants : laisse de basse mer (limite basse du rivage) et laisse de haute mer (limite haute du rivage) + autres référentiels permettant de séparer la terre de la mer au niveau des fleuves, estuaires et lagunes.	
Shom/IGN	Shom/IGN	?	Besoin de confirmer la nécessité de maintenir à jour ce produit. Intérêt pour un nouveau produit Shom/IGN ?	
Shom (et IGN ?)	Shom (et IGN ?)	métropole et DOM	Le trait de côte est élaboré par de multiples partenaires, Collectivités, GIP, Etat selon la gouvernance choisie - Inclure évolution du trait de côte Non car ceci est valable pour le marqueur d'indication de position du TC utilisé pour l'INEC	
AAMP	AAMP principalement (et partiellement MNHN, D(R)EAL, CELRL, ONCFS, PNF, RNF)	métropole et DOM	18 catégories d'espaces protégés en mer	
MEEM	MEEM	métropole et DOM		Une évolution vers un traitement polygone est en cours. A renommer : "espaces marins et retro littoraux sensibles à la pollution marine ?
MEEM	MEEM	métropole et DOM		Uniquement données historique
SoeS ? Insee ? IGN	MEEM	métropole et DOM	Importance du nombre de communes fusionnées suite à la loi NôIRé	VB: Admin express ?
Shom	Shom	international	A partir de l'IHO Gazeeter	

Producteur	Diffuseurs	Emprise (si différente eaux françaises)	Commentaire avant 24/03/2017	Observations/remarques
DDTM ?	DDTM ?	métropole et DOM	Redondant avec la ligne 31 du fichier ?	La définition de ce périmètre est problématique
DDTM (DREAL Corse)	MEEM	métropole et DOM		Les usages concernés sont principalement à terre
Shom/IGN	Shom/IGN	international	à produire en se basant sur d'autres Référentiels: Redondant avec autres lignes détaillées	
DIRM / Shom	DGITM/DAM Shom	métropole et DOM	Correspond à la base de données ALADIN (DAM/DIRM) Shom responsable de la diffusion de l'information nautique dont celle des ESM. A ce titre Shom entretient des données relatives aux ESM dans sa BDGS, mais divergences inévitables avec ALADIN. Dans un courrier de fin 2014, DGITM rappelle que les informations ESM de référence relatives à la sécurité de la navigation sont détenues/diffusées par le Shom.	QUID LIGNE 52
Shom	Shom	Eaux françaises		
Shom	Shom	métropole et DOM	A produire	
Shom	Shom	métropole et DOM	devrait figurer au niveau du futur portail limitesmaritimes.gouv.fr ; diffusion en attendant sur data.shom.fr (Shom)	
Shom	Shom	métropole et DOM	devrait figurer au niveau du futur portail limitesmaritimes.gouv.fr	
Shom	Shom	métropole et DOM	limite proche de la "laisse de basse mer" Quel est le besoin : LBM et 0 hydro ?	
Shom	Shom	métropole et DOM	En cours d'harmonisation	
	?	international	à partir de l'IHO Gazeeter	
	IGN?	métropole et DOM	LY:Cette limite n'est pas connue avec exactitude car elle correspond à la zone inondéeLe domaine public fluvial correspond au lit mineur du cours d'eau. Il s'arrête au niveau le plus haut que peut atteindre l'eau avant son débordement. C'est donc la rive la plus basse qui fixe la limite de propriété (Règle dite du Plenissimum flumen).	VB: Hydro BDTOPO ? Une partie du DPF concerne en 17 la navigation maritime. Dont la délimitation est mal aisée. Si on entre sur cette ligne, il faudra regarder également la servitude de marchepied.

Producteur	Diffuseurs	Emprise (si différente eaux françaises)	Commentaire avant 24/03/2017	Observations/remarques
DDTM ?	DDTM?	métropole et DOM	Doit	
Shom ?	Shom ?	métropole	Shom pourrait produire et diffuser (sous réserve financement)	
Shom	Shom		devrait figurer au niveau du futur portail limitesmaritimes.gouv.fr ; diffusion en attendant sur data.shom.fr Shom : Couverture internationale possible mais nécessite ressources complémentaires	
	MEEM?	métropole et DOM		
	MEEM?	métropole et DOM		Pb de géométrie par méconnaissance des limites latérales et extérieures. Faut-il faire du zonage en mer ? La limite territoriale semble celle des 12miles.
	MEEM?	métropole et DOM		Pb de géométrie par méconnaissance des limites latérales et extérieures CTC en Corse
	MEEM?	métropole et DOM		Un lien est à trouver avec la ligne 30 précédente.
	MEEM?	métropole et DOM	LY: ces zones de clapage sont définis par les porteurs d eprojet dans le cadre d'études d'impact. Ces informations nautiques doivent être remontées au Shom (228 SGMER)	
MEEM?	MEEM?	métropole et DOM	difficile à numériser (police de baignade correspondant à une bande de 300 mètres à partir de la laisse de mer (niveau fluctuant selon les marées !) - Inclure limites des zones de baignades, de plaisances,	Attention certaines plages ont des zones d ebaignade mouvantes (balne)- Clarifier la zone de police d ebaignade surveillée ou non
			un travail de géotraitement a été entrepris par l'Agence des aires marines protégées à partir du fichier ligne correspondant aux limites latérales de compétences des préfets en mer en cours de validation par le MEDDE depuis 2011.	
Shom	Shom	métropole et DOM	Attention : ne pas confondre les limites de compétence des préfets maritimes et les limites en mer des préfets de région	
Shom	Shom	métropole et DOM	devrait figurer au niveau du futur portail limitesmaritimes.gouv.fr ; diffusion en attendant sur data.shom.fr	
IGN	IGN	métropole et DOM		VB: je ne vois pas ce que c'est : limites administratives ?

Producteur	Diffuseurs	Emprise (si différente eaux françaises)	Commentaire avant 24/03/2017	Observations/remarques
AAMP (future AFB)	AAMP	international	diffusion sur le site Cartomer	
Shom	Shom	Eaux françaises	devrait figurer au niveau du futur portail limitesmaritimes.gouv.fr ; diffusion en attendant sur data.shom.fr (Shom)	
			redondant avec ligne 60 qui correspond à la dénomination officielle	
Shom	Shom	métropole et DOM	devrait figurer au niveau du futur portail limitesmaritimes.gouv.fr ; diffusion en attendant sur data.shom.fr (Shom)	
	MEEM? Shom (pour certaines)	métropole et DOM	IFREMER: Il existe une couche des ports produite dans le cadre du SIH sous forme de données ponctuelles mais avec des informations attributaires relativement riches. Shom : entretien des limites portuaires diffusées sur les cartes marines. Ces informations nautiques doivent être remontées au Shom (228 SGMER)	A noter une réelle difficulté pour le calage sur le cadastre (Déformation graphique)
	IGN/Shom	DOM	voir avec les différentes agences des 50 pas géométriques notamment	VB apparemment l'IGN ne produit rien
	Shom	métropole et DOM		
DDTM / Shom	Shom	métropole et DOM	voir avec le CELRL et DDTM A traiter comme les LSE/LTM ? A figurer sur le portail limitesmaritimes.gouv.fr	Limite informative sans réelle autorité référente
Shom, Ifremer	Shom, Ifremer	international	devrait figurer au niveau du futur portail limitesmaritimes.gouv.fr (diffusion en attendant sur portail Extraplac, Sextant (Ifremer) et data.shom.fr (Shom)	
AAMP (AFB)	AFB?	métropole	à voir directement au niveau de la commission européenne	
AAMP (AFB)	AAMP (AFB) via Sextant	métropole	à voir directement au niveau de la commission européenne	
	Shom/IGN/Ifremer	?	Voir les modèles Emodnet pour une couverture sur toute la ZEE	Peut-on normer un raster ?

Producteur	Diffuseurs	Emprise (si différente eaux françaises)	Commentaire avant 24/03/2017	Observations/remarques
	Shom/Ifremer/BRGM	?	Voir les modèles Emodnet pour une couverture sur toute la ZEE - inclure carte habitats subtidiaux	
		DOM		
	CEREMA	métropole (sauf Méditerranée)		
Préfectures Maritimes Shom ?	Shom		Déjà dans la couche SURSAU de datashom	L'autorité compétente est elle le min def ?
IGN ? 6DIRM ? DDTM ? CT ?	IGN ? 6DIRM ? DDTM ? CT ?		Centres nautiques, cales de mise à l'eau, chantiers nautiques, campings, parkings, zones de carénage...	VB : BDTOPO je suppose
IGN/Shom	IGN/Shom	métropole et DOM	éléments de la BD CARTO et de la BD NYME	
DIRM DDTM	DIRM DPMA		Redondance avec réglementation pêche ?	
Shom	Shom		la marine s'intéresse aux accès stratégiques (au sens de la Sauvegarde maritime). Les chenaux transmis par les Préfectures maritimes sont des zones de protection.	
Shom	Shom		comprend les dispositifs de Ouessant, Jobourg, Gris Nez et la route maritime reliant Gris Nez à Jobourg. Mis en Place progressivement suite au naufrage de l'Amoco Cadiz pour obliger les navires à utiliser une route montante et une route descendante toutes	
	SANDRE		Notamment les bassins versants concernés par les plans d'action Algues vertes	
DDPP ?	DDTM17		LY-DDTM17 Nous avons distingué les coquillages fouisseurs et non fouisseurs. - pas uniquement les limites, mais également les classes ; inclure les classements ARS (pas uniquement IFREMER)	
Shom	Shom	International	Couche SAR sur datashom	
Shom	Shom	Métropole		
DDTM	Shom		données maintenues et diffusées par le Shom au niveau des ENC (norme S57)	
Shom	Shom		données maintenues et diffusées par le Shom au niveau des ENC (norme S57)	

Producteur	Diffuseurs	Emprise (si différente eaux françaises)	Commentaire avant 24/03/2017	Observations/remarques
Shom	Shom	international	En base mais non diffusée (besoin DPMA ?)	
Shom	Shom			
Shom	Shom		zones comprises entre 6 et 12 milles marins	
	AFB	métropole et DOM		
Shom	Shom			
	CEREMA	métropole (sauf Corse)		
Shom	Shom			
	Ifremer	façade méditerranéenne		
Ifremer	Ifremer		Erreur de saisie (raster initialement) Florence: métadonnées prioritaires Inspire - Inclure positionnement des bouées de suivi du milieu	Point qualité baignade et repom. DSMM zones de suivi par le prog de surveillance/ AAMP
	?		notion proche, voir identique aux "cantonements de pêche"	
Shom	Shom	métropole		
DDTM	MEEM		Changement en priorité 3? Information nautique à remonter au Shom	
DREAL, Ifremer	Ifremer		Guide méthodologique DOGGM Changement en priorité 3?	

Producteur	Diffuseurs	Emprise (si différente eaux françaises)	Commentaire avant 24/03/2017	Observations/remarques
MEEM? + Shom	Shom + ?		Shoml entretient zones draguées issues de textes réglementaires	
	Ifremer			
Shom	Shom	ZEE	RasterMarine400.150 et 50 ème	
Shom	Shom		Déjà diffusé sur data.shom.fr	
AFB?	AFB?		à intégrer -DCSMM-PDS - inclure les habitats inter et sub tidaux	
	Shom		Déjà diffusé sur data.shom.fr	A elargir sur les autres types de conduite ;
Shom	Shom		Maillage de points auxquels sont associés une direction et une vitesse de courants de marée pour une heure donnée (Shom)	
Shom/Ifremer ?	Shom/Ifremer ?		diffusion sur data.shom.fr	
Shom	Shom		Prévision d'états de mer sur datashom	

Producteur	Diffuseurs	Emprise (si différente eaux françaises)	Commentaire avant 24/03/2017	Observations/remarques
DPMA,DIRM DDTM	?		Réglementation DPMA,DIRM et DDTM - Inclure détail des zones de pêche (ex : zones de pêche en rade de Brest, zones de semage de naissain...) IFREMER: Pour la réglementation des pêches, l'Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA) a pour projet de mettre à jour un atlas de la réglementation des pêches en Atlantique en lien avec les CRPMEM DDTM17 : Le GIS Valpena produit des données sur la pêche basées sur un mode déclaratif. Pour cela les CRPMEM et le GIS Valpena sollicitent les services de l'État pour disposer de limites réglementaires. DML: Il est donc indispensable pour la pêche professionnelle que les travaux du GIMeL se limitent à l'étude du volet réglementation : décision actée.	Une remarque par rapport aux commentaires, peut-être y a-t-il une confusion entre 2 activités distinctes et le libellé : la pêche d'une part et la production
Shom	Shom			
AFB?	AFB?			Peut concerner également cg3p et culture marine
AFB? + Shom	AFB? + Shom		Inclure également canalisations des rejets en mer. Shom dispose d'infos sur les prises d'eau et les émissaires pour sa mission de sécurité de la navigation	
LY/DDTM17DDTM, Collectivités territoriales dans le cadre des PAPI DDTM 64 (table locale permettant le découpage des ouvrages)			données physiques, voir si existantes Florence: sur le DPMN, en principe dans ADOC -DEB/LM2+cerema)	
	Cerema?			
DDTM	Cerema?			
			Florence en fait à éclater entre plusieurs thématiques (travail ADOC avec cerema)	
DPMA ?	DAM		Besoin pour les efforts de pêche	
DAM	DAM		Traffic Maritime	
CEREMA	Shom		Centre de sécurité des Navires	

Producteur	Diffuseurs	Emprise (si différente eaux françaises)	Commentaire avant 24/03/2017	Observations/remarques
Shom	Shom		Centre de sécurité des Navires	
AFB	INPN(MNHN)		métadonnées prioritaires	Il peut s'agir de données d'inventaire et de suivi des espèces
MEEM	INPN(MNHN)		métadonnées prioritaires	N'existe pas
MEEM/AFB	MEEM/AFB		outre mer et hexagone métadonnées prioritaires	Cela peut être cartam : AAMP
CEREMA	CEREMA			
DDTM	MEEM			
	MEEM?			Important pour les sites classés.
	Ifremer			